

SEANCE DU 7 AVRIL 2021

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 16

Date de la convocation 1^{er} avril 2021

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 12 avril 2021

L'an deux mil vingt et un le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absents : excusés : BODIN Serge ROULLEAU Marc VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2021/15

**AVENANT N°1 AU MARCHE ER 2018-2019 RUE DU PONT AUX HALLES
AVEC L'ENTREPRISE INEO**

Madame le Maire rappelle au Conseil le marché signé le 16 octobre 2020 avec l'entreprise INEO concernant les travaux d'électrification rurale 2018-2019 Rue du Pont aux Halles, pour un montant de 146 372.95 € HT.

Madame le Maire informe le conseil qu'en cours d'exécution des travaux il s'est avéré que 3 immeubles de la rue du Pont aux halles avaient été omis de l'étude et donc pas prévus au marché. Les branchements et raccordements de ces 3 propriétés étant indispensables, Madame donne lecture de l'avenant n°1 établi par le Cabinet Eris Environnement, maître d'œuvre.

Le coût de la reprise des n°8, 9 et 10 de la rue du Pont aux Halles s'élève à 5 129.50 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire l'avenant n°1 au marché Travaux d'électrification rurale Rue du Pont aux Halles pour un montant HT de 5 129.50 €.

Pour extrait conforme
Aux ormes le 9 avril 2021
Béatrice FONTAINE
Maire